cours aux blessés, qui se transforma en 1871 en un comité destiné à venir en aide à l'enseignement clérical. Outre de nombreux articles, on lui doit : *Education théologique de Bossuet* (1859, in-8°) et *Des études religieuses en France depuis le* XVIIIe *siècle jusqu'à nos jours* (1861, in-8°).

* **DUISBOURG**, ville de Prusse ; 30,000 hab.

DUITAGE s. m. (dui-ta-je — rad. *duite*). Disposition des duites, dans les manufactures de tissus.

DUJARDIN-BEAUMETZ (Georges), médecin français, né à Barcelone en 1833. Il étudia la médecine à Paris, devint interne en 1858, remporta le prix de l'Ecole pratique en 1861 et obtint un nouveau prix pour sa thèse de docteur, qu'il passa en 1862. M. Dujardin-Beaumetz devint chef de clinique de la Faculté en 1865, médecin de l'Exposition universelle en 1867 et médecin des hôpitaux en 1870. Pendant le siége de Paris, il fut attaché, comme chirurgien, au 84e bataillon de marche, et il obtint une citation à l'ordre du jour pour les soins qu'il prodigua aux blessés à la bataille de Montretout. En 1871, il fut décoré de la Légion d'honneur. M. Dujardin-Beaumetz est médecin de l'Ecole des ponts et chaussées et du ministère des travaux publics. Praticien distingué, il s'est fait connaître comme savant par la publication d'un assez grand nombre d'ouvrages et de mémoires, parmi lesquels nous citerons : *De l'ataxie locomotrice* (1862, in-8°) ; *Mémoire sur les troubles oculaires dans les maladies de la moelle épinière* (1868, in-8°) ; *Sur l'emploi du phosphore en médecine* (1868, in-8°) ; *De la myélite aiguë* (1872, in-8°) ; *Des applications externes de l'hydrate de chloral* (1873, in-8°) ; *Des kystes hydatiques* (1873, in-8°) ; *De la farine d'avoine* (1873, in-8°) ; *Recherches expérimentales sur les alcools par fermentation* (1875, in-8°) ; *Réflexions critiques sur l'emploi du fer dans le traitement de la chlorose* (1876, in-8°), etc.

DULACIE s. f. (du-la-sî — de *Dulac*, n. pr.). Bot. Syn. de MOQUILÉE.

DULCIA LINQUIMUS ARVA (*Nous abandonnons nos chères campagnes*). Hémistiche de Virgile (*Eglogue* Ire, v. 3) :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus.....

Après la bataille de Philippes, Auguste avait donné pour récompense à ses soldats les biens des vaincus. Le petit domaine du père de Virgile fut enveloppé dans ce partage, mais le poëte fut plus tard rétabli dans son domaine. La première *Eglogue* est un chant de reconnaissance et de remercîment à Auguste. Mélibée, chassé de son patrimoine, raconte son malheur à Tityre, personnage allégorique qui n'est autre que le père de Virgile : « Assis à l'abri de ce hêtre touffu, tu essayes sur ton chalumeau des accords champêtres; nous, nous abandonnons les champs paternels et les campagnes qui nous sont chères. »

« Il me semble que vous m'avez écrit que quelquefois la malheureuse nécessité de plaider vous arrachait au plaisir et à l'étude; c'est le cas où est Mme du Châtelet :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus...

Et pourquoi? Pour plaider six ou sept ans en Brabant. »

VOLTAIRE.

« J'ai oublié de vous dire que je pars dans huit jours pour retourner en France. Hélas oui! *Dulcia linquimus arva!* Et vous, fortuné Tityre, vous restez dans cette belle, cette admirable Italie! Que j'envie votre sort! »

DELÉCLUZE.

DULCITAMINE s. f. (dul-si-ta-mi-ne — de *dulcite*, et de *amine*). Chim. Alcaloïde formé par l'union de la dulcite à l'ammoniaque, avec élimination d'eau.

DU LOCLE (Henri-Joseph et Camille DU COMMUN). V. DU COMMUN DU LOCLE, dans ce *Supplément*.

* **DUMAINE** (Louis-François), artiste dramatique français. — En 1865, il succéda à M. Harmant comme directeur du théâtre de la Gaîté. Il n'en continua pas moins à jouer, et il remplit sur cette scène les grands premiers rôles, notamment dans *Jean La Poste*, *Bas-de-Cuir*, les *Treize* et la *Reine Margot*. En mai 1868, il céda sa direction à M. Koning. Dumaine ne se sépara point pour cela de la troupe de la Gaîté, où il créa des rôles dans la *Madone des Roses* et les *Orphelines de Venise*. En 1869, il passa à la Porte-Saint-Martin, où il joua avec succès dans le drame de Sardou, intitulé : *Patrie!* Cette même année, il prit, avec M. Billion, la direction de l'Ambigu, où il créa des rôles dans le *Dompteur*, de Dennery, et la *Charmeuse*, de Touroude, et où il fit représenter pendant le siége les *Paysans lorrains* et les *Forgerons de Châteaudun*. Lors de l'insurrection du 18 mars 1871, Dumaine quitta Paris. Il se rendit à Genève, où il donna quelques représentations, puis il revint en France et fit une tournée en province. De retour à Paris, il prit un engagement au théâtre du Châtelet, où il reparut dans diverses reprises, notamment dans *Patrie!* le *Juif errant*, la *Maison du baigneur*. En 1873, il fut attaché au nouveau théâtre de la Porte-Saint-Martin, où depuis lors il n'a cessé de jouer. Parmi les pièces dans lesquelles a joué cet acteur aimé du public pour son talent souple et vigoureux, nous citerons *Marie Tudor*, de Victor Hugo; *Libres*, de Gondinet; *Don Juan d'Autriche*, de Casimir Delavigne; *Coq Hardi*, de Davyl, et en dernier lieu les *Exilés*, de Nus (1877).

* **DUMARESQ** (Armand), peintre français. — Depuis 1865, il a exposé les tableaux suivants : *Charge de cuirassiers à Eylau*, portrait de *M. B...* et deux aquarelles ; *Chasseurs à pied en tirailleurs*, *Transport de blessés sur des cacolets* (1866) ; *Portrait du baron R...* et une aquarelle, *Charge de cuirassiers* (1867) ; *Retour de l'île d'Elbe* (1868) ; la *Veille d'Austerlitz*, le *Lendemain de Solferino* (1869) ; *Défense de Saint-Quentin* (1872) ; *Signature de l'acte d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique* (1873) : *Un conseil de guerre au bivouac*, l'*Espion* (1874) ; *Reddition de York-town le 18 octobre 1781*, *Portrait de M. C. Cuching*, *Hussard Chamborand*, *Uhlan prussien*, aquarelle (1875), etc. M. Armand Dumaresq a été décoré de la Légion d'honneur en 1867.

* **DUMAS** (Alexandre), romancier et auteur dramatique. — Le célèbre romancier étant mort loin de Paris, au cours même des événements désastreux qui s'abattaient alors sur la France (5 décembre 1870), il n'avait pu lui être fait des obsèques solennelles. Elles eurent lieu au mois de février 1871, à Villers-Cotterets, ville natale d'Alexandre Dumas, où le corps avait été ramené. Un certain nombre de discours furent prononcés sur sa tombe. Nous extrairons de celui de M. Em. Gonzalès, qui parlait au nom de la Société des gens de lettres, les passages suivants, relatifs aux derniers moments du romancier : « Si jamais écrivain mérita des funérailles publiques, c'est Alexandre Dumas, qu'un cortége de cent mille amis inconnus eût accompagné au dernier asile. Mais, chose étrange, cet homme de lettres, dont la vie avait été un rayon, une gaieté, un bruit incessant, s'est éteint dans l'atonie, dans les ténèbres, dans le silence. Il est des êtres privilégiés qui savent choisir leur heure pour mourir, comme ces philosophes de l'empire romain qui s'ouvraient les veines avec grâce. Cette chance manqua au grand romancier qui reçoit aujourd'hui notre adieu. La France, surprise, effarée, en plein épanouissement d'une sécurité trompeuse, voyait avec stupeur couler son sang. Il nous semblait à tous que ses bras étaient garrottés par des liens invisibles, que le sol sacré s'éboulait sous le pas de ses régiments éparpillés et que les armes se brisaient dans ses mains. Etait-ce un rêve effroyable? était-ce une réalité fabuleuse? L'énigme oppressait nos cœurs. Hélas! aux premiers brouillards de décembre, les fourriers allemands devaient, dans quelques heures, marquer à la craie leurs logements sur la porte de l'asile filial où Dumas, cet éclair radieux, cet écho sonore de notre jeunesse, s'affaissait dans une morne torpeur. Son intelligence si vive, si alerte, si inépuisable se tarissait tout à coup, comme ces sources desséchées par le simoun. Envions son bonheur, messieurs. Ce pas lourd de l'Allemand, Dumas ne l'entendit pas; ses yeux, qui s'éteignaient, ne virent pas la marque de l'ennemi tacher la porte de son dernier logis. Dieu lui accorda cette suprême faveur d'échapper par son agonie à l'aspect de l'agonie de la France. »

M. Amédée Achard a, d'autre part, raconté avec plus de détails les derniers jours de la vie d'Alexandre Dumas : « Echoué dans la solitude et le silence de Puits, dit-il, chez son fils, qui a eu pour ce père illustre toute la tendresse et tous les soins qu'on aurait pour un enfant bien-aimé, en face de la mer, il éprouvait un besoin absolu, un besoin sans limite, le besoin du repos. Le colosse avait tout donné. Sa mémoire était sereine et claire. De sa longue vie si pleine, il se rappelait tout, si ce n'est lui, de qui il ne parlait jamais. Peut-être, dans la quiétude de ses rêves, entouré d'enfants qui l'aimaient et d'une famille qui lui faisait connaître les douceurs de la vie intime et les grâces du foyer, voyait-il un Dumas courbé sur le papier, qui lui produisait l'effet d'une ombre. Jusqu'à la dernière minute, il a eu des mots charmants, où toute la grâce et toute la poésie de son esprit se révélaient. Il aimait beaucoup les enfants de son fils qui jouaient avec lui et autour de lui. Un jour, après avoir agité un jeu de dominos avec eux, l'heure du sommeil étant venue : « Il » faudrait, dit-il, donner quelque chose à ces » enfants quand ils viennent s'amuser avec » moi, car ce doit être bien ennuyeux. » Une autre fois, sa fille lui ayant raconté qu'une femme de chambre russe, qui s'était prise d'affection pour ce grand malade, toujours souriant et doux, le trouvait beau : « Pousse-» la dans cette idée, » répondit Alexandre Dumas avec cet air de gaieté qui éclairait son visage. Un dernier mot peindra mieux le charme de cet esprit dont la saveur n'était pas épuisée, malgré les fleurs et les fruits prodigués. Il y a dans la grande maison de Puits une jeune fille dont la grâce svelte et la sereine et chaste élégance rappellent les vierges que le pinceau du Pérugin a couronnées d'un nimbe d'or et vêtues de longues robes traînantes. Alexandre Dumas l'entourait d'une politesse respectueuse. Un jour, et c'était peu de jours avant le dernier, pendant qu'il sommeillait, elle entre, et, le voyant endormi, elle se retire. Il ouvre les yeux et demande qui est là? On la nomme. « Qu'elle » entre. — Tu l'aimes donc bien, cette jeune » fille? — Je la connais à peine, mais les » jeunes filles, c'est la lumière! »

» Le géant qui s'en allait causant un soir avec son fils des choses du temps passé. Et il n'avait rien oublié. « As-tu envie de tra-» vailler? lui demanda tout à coup Alexandre. » — Oh! non, » s'écria le père. Et il y avait dans ces deux syllabes, qui partirent comme une balle, l'intonation d'un homme à qui son souvenir rappelle quarante années d'un labeur incessant. C'était le cri du bûcheron qui a laissé tomber sa cognée.

» Alexandre Dumas est mort le lundi 5 décembre à dix heures du soir, On pourrait presque dire qu'il s'est endormi, car la souffrance, qui visite tant d'hommes à leur heure dernière, ne l'a même pas effleuré; mais déjà on prévoyait sa fin. Il avait voulu se coucher le lundi précédent au milieu de la journée, et depuis lors il n'avait pu se lever. Le sommeil était presque continuel. On aurait pu croire que son esprit, toujours debout, à son tour se couchait. Mais quand on lui parlait, il répondait clairement et en souriant encore. Il n'a commencé à devenir silencieux que le samedi 3 décembre et ne s'est plus réveillé qu'une seule fois, toujours avec ce même sourire bon que tout le monde lui a connu et qui ne s'est jamais altéré : il a fallu la mort pour l'effacer de ses lèvres. »

Depuis la mort d'Alexandre Dumas, on a joué de lui une comédie en cinq actes, écrite depuis une vingtaine d'années et qui n'avait pas été représentée, la *Jeunesse de Louis XIV* (théâtre de l'Odéon, mars 1874). Cette pièce, que M. Alexandre Dumas fils avait remaniée au point de vue de la scène, a obtenu un grand succès. Dumas l'avait autrefois écrite en quelques jours, à la suite d'une gageure, pour le Théâtre-Français, qui ne la reçut qu'à correction et ne se décida jamais à la jouer. On a aussi édité un livre qu'il avait complétement achevé dans ses dernières années, et qui était en quelque sorte son œuvre de prédilection, le *Grand dictionnaire de cuisine* (1872, in-8°). « Je veux, disait-il souvent, clore mon œuvre littéraire de cinq cents volumes par un livre de cuisine. » On connaît les prétentions, justifiées d'ailleurs, du romancier d'exceller dans l'art illustré par Carême; ses romans, ses *Impressions de voyage*, ses *Mémoires* surtout foisonnent d'anecdotes et de hauts faits culinaires sur ce qu'il savait faire, la casserole à la main. C'est dans le cours de l'année 1869 qu'il écrivit le *Grand dictionnaire de cuisine*, et dès 1870 il avait livré le manuscrit à l'éditeur Alphonse Lemerre; les événements de la guerre retardèrent l'impression. L'ouvrage, dont l'exécution typographique est irréprochable, a formé un gros volume de 1200 pages; c'est en même temps un manuel pratique pour toutes les tables et un recueil de faits, d'anecdotes et de souvenirs de voyages, où Alexandre Dumas a prodigué sa bonne humeur habituelle.

* **DUMAS** fils (Alexandre). — Par une singulière coïncidence, la biographie que nous avons donnée de M. A. Dumas fils au tome VI du *Grand Dictionnaire* s'arrête, avec les *Idées de Mme Aubray* et l'*Affaire Clémenceau*, juste à la fin de la première période de sa carrière littéraire. Les œuvres qui suivirent et que nous avons à relater diffèrent notablement de celles dont nous avons rendu compte; elles marquent des tendances tout à fait nouvelles, dont le point saillant est un mysticisme vague assez imprévu chez l'auteur de la *Dame aux camélias* et du *Demi-Monde*. Ces tendances commençaient à s'accentuer dans les préfaces dont M. Alexandre Dumas fils a accompagné la réimpression de son *Théâtre* (1868-1870, 4 vol. in-12), et si elles sont absentes de la première pièce donnée par lui après la guerre franco-allemande, la *Visite de noce* (théâtre du Gymnase, octobre 1871), simple petite comédie en un acte sur un sujet très-scabreux, elles se manifestent pleinement et parfois ennuyeusement dans la *Princesse Georges*, drame en trois actes (Gymnase, décembre, 1871), et surtout dans la *Femme de Claude*, autre drame en trois actes joué au même théâtre (janvier 1873). Lui qui auparavant marchait à la tête des auteurs dramatiques contemporains, parmi ceux qui s'appuient le plus sur l'observation et sur la réalité, il a mérité dans ces deux pièces que M. Francisque Sarcey lui adressât ce jugement sévère : « Alexandre Dumas est un illuminé qui vit enfermé dans ses rêves, prenant les hallucinations d'un cerveau surchauffé de mysticisme pour des réalités vivantes, les transportant à la scène et se flattant de les imposer au public. Il lui reste assez de force d'esprit et de bon sens pour savoir que ces fantômes ne feront pas illusion à la foule, qu'ils la choqueront même et l'irriteront contre l'œuvre. Mais il se plaît à ce combat qui lui atteste sa prodigieuse autorité sur les esprits. Il semble qu'il se dise : Je sais bien que ce que je vais te dire va étonner ton jugement, déconcerter toutes tes idées reçues, te faire sauter en ta stalle de surprise ou d'indignation; mais j'aime précisément à triompher de tous les préjugés. Dumas se frotte les mains quand, de son imagination surexcitée de la table tournante qui tourbillonne en sa tête et qu'il consulte avant d'écrire, il a tiré quelque monstre de passion horrible et que, songeant à l'effroi qu'il va jeter dans un public de douze cents personnes, il se dit qu'il n'en finira pas moins par mater la révolte de leur bon sens. » Il s'est trompé, car le public a résisté plus d'une fois, et la *Femme de Claude* n'eut qu'un succès très-relatif, dû plutôt au nom de l'auteur et à la curiosité qu'attire chacune de ses œuvres qu'à sa valeur intrinsèque. Alexandre Dumas fils prit sa revanche dans *Monsieur Alphonse* (Gymnase, novembre 1873). Cette pièce en trois actes rappelait les qualités ordinaires de l'auteur, quoiqu'il s'y rencontre encore bien des points de vue contestables, rachetés cette fois par la finesse de l'observation et les saillies spirituelles du dialogue. Il en est de même de l'*Etrangère*, comédie en cinq actes (Théâtre-Français, février 1876), qui fut presque pour l'auteur l'occasion d'un de ses grands succès d'autrefois, malgré la singulière théorie des vibrions, empruntée à une histoire naturelle on ne peut plus fantastique, et sur laquelle repose la pièce. Nous avons rendu compte, dans ce *Supplément*, de toutes ces pièces, ce qui nous dispense d'y insister.

En dehors du théâtre, M. Alexandre Dumas fils a écrit un certain nombre de lettres et de brochures dont il est à propos de dire un mot. Notons d'abord une lettre politique, du mois de juin 1871, et dans laquelle il a fait part de ses impressions à Versailles, au cours de la lutte avec la Commune. Cette lettre fut beaucoup remarquée. L'auteur, peu suspect de sympathie pour la Commune, dont il dessine les principaux membres avec le crayon du caricaturiste, ne se gênait pas pour dire leur fait aux réactionnaires de l'Assemblée nationale et de la population versaillaise. « Au milieu d'une foule d'autres choses, j'ai vu, dit-il, dans la ville ressuscitée du roi-soleil, devenue tête du monde par intérim, j'ai vu la bêtise humaine se promener et s'étaler dans les larges avenues comme jamais n'aurait osé le faire la majesté de Louis XIV. Dans ce Coblentz du droit et de la légalité, où il semblait que le cœur du pays devait battre dans une seule pensée, dans une seule espérance, j'ai vu se heurter les uns contre les autres, brutaux, aveugles et impatients, tous les intérêts, tous les calculs, toutes les ambitions des partis et des individus, se disputant la France comme les chiens font d'un os à moitié rongé. A la surface flottait cette population molle, incolore et huileuse qui surnage au-dessus des civilisations excessives, qui se déplace selon les courants et qui tache partout où elle touche, incapable de se fixer, d'ailleurs, et ne reflétant jamais rien ; puis une foule instinctive, lâche, ignorante et cruelle, se précipitant le long des convois de prisonniers, insultant des hommes et des femmes, les uns coupables, les autres innocents, tous stupides et hagards, et devant lesquels elle eût tremblé sans la double haie de soldats, calmes et fiers, qui protégeaient ceux-là contre ceux-ci, foule à laquelle je me mêlais souvent et dont, Dieu me pardonne, j'ai partagé une fois peut-être la colère malsaine et contagieuse; tout cela sous un soleil ardent, dans la poussière chaude, au bruit des caissons courant à la défense, des canons tonnant et grondant dans le lointain et des incendies rougissant l'horizon et les nuages épouvantés.

» De temps en temps, une femme à chignon jaune, une belle de l'année dernière, maladive et démodée, promenait son sourire carminé et ses regards éteints sur tout ce bruit, naufragée de la boue, cherchant encore sa vie dans le sang et semant sa stérilité sur toutes ces ruines; enfin quelques promeneurs graves, pensifs, inquiets, ne s'interrogeant plus que du regard, serrant la main à un ami retrouvé, pleurant un ami perdu et attendant avec une prière intérieure que Dieu ait fini sa rude besogne. Je passe sous silence les lazzi grimaçants de ceux qui croient qu'il faut rire de tout, partout et malgré tout, et que le rire est du courage.

» Pendant ce temps, les soldats et leurs chefs, les marins alertes, au col nu, aux chevilles bien serrées dans leurs guêtres blanches, les fantassins aux longues capotes, aux sacs trop lourds, aux képis sur l'oreille, les gendarmes impassibles et sévères, Prudhommes sublimes, s'en allaient où il fallait aller, sauvant la France résolûment et simplement, car s'ils eussent refusé la lutte, nous étions Prussiens, messieurs, ce qui eût bien simplifié vos combinaisons et vos impatiences dynastiques.

» Attentif, infatigable, invisible, le chef du pouvoir exécutif imprimait le mouvement, la confiance, la vie à cette armée qu'il avait improvisée, disciplinée, convaincue en vingt-quatre heures, tout en faisant face aux injustices, aux ingratitudes et aux calomnies, le tout pendant qu'on démolissait sa maison et qu'on éparpillait aux quatre vents ses papiers, ses livres, ses tableaux, tous ces vieux amis de sa vie laborieuse et utile. Imbéciles et misérables! Je passais tous les jours deux ou trois fois, en allant aux interrogatoires et aux prisons, devant l'hôtel provisoire de ce petit vieillard actif, ferme et clairvoyant, et je ne pouvais cesser de l'admirer et de le plaindre. J'espérais toujours le rencontrer :

je l'aurais salué; ça lui aurait été bien égal, mais ça m'aurait fait plaisir. J'aime le travail, j'aime le bon sens, j'aime la netteté du langage et de l'esprit, j'aime l'expérience, la sagesse et la philosophie de ces hommes bien équilibrés, qui ont beaucoup vu, beaucoup retenu et qui, prévoyant la sottise et l'ignorance des autres, se sont tenus prêts à les sauver, sans récriminations et sans espérances. » Cette page est une des plus sensées et des plus spirituelles qu'ait écrites M. Alexandre Dumas fils; par malheur, il l'a fait suivre d'un tas de considérations incohérentes et d'un exposé politique des plus nébuleux. Une autre épître publiée en brochure, *Nouvelle lettre de Junius* (1871, in-8°), et dans laquelle l'auteur s'amuse à relever tous les défauts de la race française, n'eut qu'un succès de curiosité.

Abandonnant bientôt la politique pour rentrer dans le domaine qui lui est propre, M. Dumas fils écrivit sous le titre de l'*Homme-femme* (1872, in-12) une petite brochure qui fit quelque bruit. L'auteur s'y montrait féroce pour la femme adultère et formulait le droit du mari par le célèbre précepte : « Tue-la, » qu'il exposa de nouveau quelque temps après dans la *Femme de Claude*. Une consultation qu'il fournit à quelques journaux sur l'affaire Marambot (un père tuant à coups de pistolet l'amant de sa fille) lui fournit encore l'occasion de revenir sur ce thème favori. Il la termina par un « Tue-le » qui faisait la contre-partie du « Tue-la » de l'*Homme-femme*. Toutefois, bien qu'en faisant un assez vif succès à ces brochures, qui s'enlevaient rapidement, le public commençait à voir que cet homme d'esprit s'était entiché d'un mysticisme de mauvais aloi, malsain, artificiel, et qu'il était en train de perdre à ce métier les rares qualités de finesse et de bon goût dont la nature l'a doué. Une malencontreuse préface mise en tête d'une nouvelle traduction du *Faust* de Gœthe avait paru tout à fait puérile. Il y jugeait Gœthe et son chef-d'œuvre de très-haut, tout en avouant ne pouvoir le lire que dans des traductions; il donnait même la recette pour faire un *Faust*, comme on fait un lapin sauté à l'aide de la *Cuisinière bourgeoise*. Voici la recette : « Vous prenez une vieille légende usée et rebattue, comme le sont celles du Juif errant et de Polichinelle, au point qu'elles ne servent plus qu'aux théâtres de marionnettes ; vous prenez ensuite dans la *Gazette des tribunaux* un des crimes les plus fréquemment appelés devant les assises, celui d'une fille qui a tué son enfant après que son séducteur l'a abandonnée ; vous utilisez pour cette partie-là vos souvenirs de jeunesse, vous mêlez le tout, et vous faites un chef-d'œuvre. Ce n'est pas plus difficile que cela. Seulement, il y a une condition essentielle et indispensable : il faut être un homme de génie. C'est là que la difficulté commence. » Toute la critique de M. Dumas est résumée dans ces trois dernières lignes. Notons encore une lettre originale, qui fut mise en tête d'une brochure anonyme et mystique, le *Retour du Christ* ; M. Dumas fils y a fait cette profession de foi bien hérétique sur certains points : « Je crois que sans Marie le christianisme triompherait plus vite. C'est Elle qui l'embarrasse dans une légende touchante, poétique, mais étroite, plus faite pour l'art que pour la conscience. Je ne vois en Elle que l'éternelle curieuse qui veut faire changer l'eau en vin par Jésus, comme Elle a voulu faire manger du fruit de l'arbre de la science à Adam, et à qui Jésus, pénétré de sa mission, répond : « Il n'y a rien de com-» mun entre vous et moi. » Elle ne sera jamais mon intermédiaire entre mon Dieu et moi. Je vais droit à Christ; je la salue en passant, parce qu'Elle est la Mère de Dieu et qu'elle est pleine de grâce, si vous voulez ; mais nous n'avons rien à nous dire; et la preuve, c'est que, lorsque son Fils ressuscite, je ne la rencontre pas au tombeau. Prenez garde à Marie; c'est la Vierge, c'est la Mère, mais c'est toujours la Femme : Elle apparaît trop aux petites filles de la campagne. » Le *Retour du Christ*, agrémenté de cette lettre qui lui servait de préface et d'une autre plus orthodoxe due à un religieux, le Père Didon était à peine paru, que M. Dumas fils le fit saisir; il accusait l'auteur d'avoir livré à la publicité, sous forme de préface, une lettre toute confidentielle et déclarait ainsi implicitement qu'il avait sur la sainte Vierge deux opinions, l'une pour le public, l'autre pour l'intimité.

M. Alexandre Dumas fils a été élu membre de l'Académie française, à la place de P. Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, le 29 janvier 1874. Il fut reçu le 11 février 1875. Cette séance avait éveillé certaine curiosité; elle avait lieu peu après l'apparition de la *Femme de Claude* et de la fameuse brochure l'*Homme-femme*. On s'attendait à le voir se mettre en frais de nouveaux paradoxes et d'excentricités; on était certain à l'avance qu'on allait entendre un discours hardi et spirituel; l'attente générale n'a pas été trompée, mais ce qui a causé une sorte de stupéfaction, c'est que le succès de la journée ne fut pas pour lui; il resta au comte d'Haussonville, chargé de répondre au récipiendaire. Cet académicien amateur, plus homme du monde qu'homme de lettres, trouva le moyen d'avoir plus d'esprit que M. Dumas fils. Tout son discours est un modèle de fine et discrète ironie; impossible de railler plus courtoisement les grosses théories de l'auteur dramatique et de dégonfler plus subtilement, d'un petit coup d'épingle, ses paradoxes mélangés de mysticisme et de morale. M. Dumas fils avait, dans son discours, raconté des anecdotes, fait du roman historique, comparé Marie Stuart à Marguerite Gautier, donné des conseils à Richelieu, dit son mot sur la religion; en somme, il avait été amusant et il pouvait croire sans trop de prétention que pas un de ces académiciens, texte éternel des bonnes plaisanteries de comédie et de vaudeville, ne serait de force à lui tenir tête. Il s'était trompé. Nous détacherons de la réponse de M. le comte d'Haussonville le passage où il raille le récipiendaire de ses nouvelles prétentions à la morale et de ses préceptes féroces sur l'adultère : « Je ne déteste pas la morale, lui dit-il, je consens même à la prendre à fortes doses, mais j'entends qu'on me la serve en son lieu et place, et je compte sur vous, monsieur, pour vous retourner au besoin avec moi contre les maladroits qui, sous prétexte d'innovation, s'aviseraient de transporter le sermon sur le théâtre. Il semble, d'ailleurs, que vous n'avez pas eu longtemps confiance dans l'indulgence comme moyen de mener à bonne fin la croisade que vous avez entreprise contre les atteintes portées à la foi conjugale. Le revirement chez vous a été soudain et complet. On dirait l'indignation d'un législateur ulcéré de ce que l'on n'a pas observé ses préceptes et qui prend la résolution de les appuyer, puisqu'il le faut, par les châtiments les plus sévères. Dans l'*Affaire Clémenceau*, dans la *Femme de Claude*, vous avez décidément rompu avec le texte de l'Evangile, si miséricordieux pour la femme adultère. Vous êtes devenu sans pitié pour elle. Tous les moyens vous sont bons pour punir les épouses infidèles. Qu'elles se méfient désormais de ces jolis couteaux à manche de jade qui traînent sur les tables, des pistolets que les maris prennent la fâcheuse habitude de porter dans leurs poches et de ces fusils de nouvelle invention oubliés dans les coins; qu'elles tremblent à la pensée de ces canons perfectionnés que vous leur faites apercevoir dans le lointain et qui pourront servir un jour aux exécutions générales. Certes, elles auront le cœur bien hardi, celles qui ne reculeront pas devant ce formidable appareil de moralisation!

» Concevez cependant leur embarras. Au dernier acte de la pièce d'*Antony*, l'amant, qui, je le sais bien, se propose de sauver avant tout l'honneur de celle qu'il aime, s'écrie en la poignardant : « Elle me résistait, » je l'ai assassinée! » De votre côté, dans une brochure qui a fait grand bruit, vous terminez vos imprécations contre l'adultère en disant au mari d'une trop indigne épouse : « N'hésite pas, tue-la! » Mais quoi! si leur sort doit être pareil dans les deux cas; si elles doivent périr les unes parce qu'elles ont résisté, les autres parce qu'elles n'ont pas résisté, la condition des femmes devient trop difficile. »

Depuis sa réception à l'Académie, M. A. Dumas fils a donné la comédie de l'*Etrangère*, où il ne s'est amendé qu'à moitié, malgré les excellents conseils de M. d'Haussonville. Bien loin de se tourner contre ceux qui transportent le sermon au théâtre, comme le lui conseillait plaisamment son contradicteur, car il est celui qui prêche le plus sur la scène, il a continué de suivre cette voie fâcheuse où tous ses vrais amis ont déploré de le voir s'engager.

Dumas fils (PORTRAITS D'ALEXANDRE), par L. Boulanger, Dubufe, Meissonier et Carpeaux. L'auteur de la *Dame aux camélias* est un grand amateur d'œuvres d'art et il est lié avec les artistes les plus renommés de notre temps. Aussi la postérité ne court-elle pas le risque de manquer de portraits de cet écrivain. Indépendamment de nombreuses gravures, lithographies et photographies qui lui ont été consacrées par les journaux illustrés et par la spéculation, il y a de lui des portraits peints et sculptés qui méritent d'être décrits dans ce *Dictionnaire* à titre d'œuvres d'art remarquables. L'un des premiers en date est celui qui a été peint par Louis Boulanger et qui a figuré au Salon de 1859. Voici ce qu'en a dit Alexandre Dumas père dans une de ses lettres sur le *Salon de* 1859, adressées à l'*Indépendance belge* : « Louis Boulanger est non-seulement un peintre d'un talent vivant, mais encore un artiste lettré, érudit, accessible au beau, sous quelque forme qu'il se présente à lui. Ainsi dans le portrait d'Alexandre, fort ressemblant du reste, car cet esprit d'une si robuste gaieté apparente a parfois ses moments de rêve, sinon de tristesse, et l'artiste l'a pris dans un de ces moments-là; ainsi, dans le portrait d'Alexandre, Louis Boulanger a mis une tout autre exécution que dans le mien ; il a compris non-seulement l'organisation mélancolique, mais encore le talent sérieux, un peu misanthrope d'Alexandre. Il l'a fait assis dans son cabinet, réfléchi, son regard perdu, non pas dans l'espace, mais dans sa propre pensée. L'exécution est plus calme, plus cherchée, plus fine; le modèle, moins en dehors que moi, ne se présentait pas aussi franchement à ses yeux. » Cette appréciation n'est-elle pas charmante? Et n'est-il pas intéressant de voir avec quelle finesse, avec quelle sûreté le père définit le caractère du fils?

Au Salon de 1873 a paru un portrait de M. Alex. Dumas fils, peint par M. Edouard Dubufe. L'écrivain est représenté accoudé sur son bureau, la main droite posée sur un papier et tenant une plume, le regard fixé sur le spectateur. L'attitude est bonne, l'expression a de la sincérité et de la simplicité ; mais l'ensemble a quelque chose de vulgaire et de banal, qu'on regrette de rencontrer dans le portrait d'un homme célèbre. « M. Dubufe a rendu avec vérité l'aspect journalier de son modèle, a dit M. Charles Garnier; mais il n'a pas rendu complétement la physionomie conventionnelle d'Alexandre Dumas. Un M. Dumas quelconque peut bien avoir les traits qu'il lui plaira; mais Alexandre Dumas fils n'est pas tout à fait libre de sa figure; on veut y trouver inscrits son esprit, sa causticité, ses mots, ses idées et même ses paradoxes, car ce qu'on veut de lui ce n'est pas un portrait de famille; sans cela, on se contenterait d'acheter sa photographie. » M. Edmond About s'est élevé contre cette tendance à rechercher dans le portrait d'un homme célèbre un caractère conventionnel : « Dumas fils, tel que nous le montre M. Dubufe, a provoqué un certain étonnement dans cette fraction du public qui juge, de parti pris, tous les contemporains célèbres et qui veut les astreindre à se couler eux-mêmes dans un moule préconçu. J'entends encore les réflexions d'une belle dame qui, devant le portrait, disait à sa voisine : « C'est charmant, mais Dubufe a es-» camoté le scélérat. » Eh! madame, c'est qu'il connaît l'homme; c'est qu'il l'aime et l'estime; c'est qu'il a eu le temps d'apprécier en lui le brave homme, l'excellent père, l'ami sûr, l'être bienveillant et généreux, qui, par une pudeur exagérée et presque maladive, cache les plus précieux mérites de son âme à la grossière curiosité du public. Ceux qui nous jugent sans nous connaître cherchent dans ce portrait un sceptique légèrement envenimé de cynisme; ils n'y trouvent qu'un patient et digne travailleur, un observateur éveillé, mais grave, tendre et sentimental à ses heures jusqu'à friser le scepticisme. Cette révélation, qu'ils auraient pu rencontrer dans les derniers ouvrages de Dumas, les étonne et les scandalise; tant pis pour eux! le portrait de Dubufe est Alexandre lui-même. »

Un petit tableau, portant cette courte inscription : A mon ami Alexandre Dumas, E. Meissonier, » a paru au Salon de 1877. Meissonier a représenté son ami Dumas assis, le bras droit appuyé sur une table de vieux chêne où sont entassés des livres à tranche rouge, des brochures, des esquisses de tableaux, les jambes croisées, les mains jointes, la tête penchée en arrière, les yeux fixés sur le spectateur. « Ce portrait, a dit M. Claretie, offre un intérêt particulier en ce que c'est une œuvre d'une intimité voulue, cherchée, destinée à un ami intime. M. Meissonier a évidemment apporté à cette œuvre tout le soin dont sa nature de peintre est capable. Disons franchement que ce portrait n'est pas réussi. Et tout d'abord, il manque de la qualité première pour un portrait : la tête y est sacrifiée. Les moulures de la table sur laquelle s'appuie Dumas, les pieds du fauteuil sur lequel il est assis ont autant et plus d'importance, sont traités avec un amour plus grand peut-être que la physionomie même du modèle que Meissonier avait devant lui. Puisqu'il s'agit du portrait d'un maître en l'art du théâtre, cette œuvre délicate et curieuse me fait songer à une pièce dont les scènes accessoires auraient plus de relief que la grande scène décisive pour laquelle la comédie aurait été écrite. M. Meissonier a vieilli M. Dumas. Il n'a pas saisi ce sourire incisif, aiguisé, inquiétant, qui arque ses lèvres. Il a imposé à cette physionomie si vivante un calme plein de froideur. La pose même, cette pose renversée et accoudée, forçait l'artiste à mettre au second plan le visage et appelait immédiatement le regard sur les jambes croisées et sur les bottines nécessairement grossies comme dans une épreuve photographique. Il y a sans nul doute, ai-je besoin de le dire, des qualités de premier ordre dans une telle œuvre. Le regard tombant des prunelles bleues, à demi voilées par des paupières lourdes, est singulièrement vivant, quoique, je le répète, un peu glacé. » Très-fine et très-habile sous le rapport de l'exécution, ainsi que M. Claretie le reconnaît, l'œuvre de M. Meissonier n'est pas aussi dépourvue de signification que ce critique le prétend. On peut regretter que certains accessoires soient traités avec trop de soin, mais la figure de M. Dumas n'en est pas moins très-expressive.

Le portrait le plus vivant qui ait été fait de M. Dumas fils est certainement le buste en marbre sculpté par Carpeaux : l'écrivain est représenté en costume négligé, paletot rejeté en arrière, grand col de chemise rabattu, cravate nouée à la Colin; il a les cheveux en broussaille et retourne la tête vers l'épaule droite, par un mouvement plein de vivacité; ses yeux, aux paupières fatiguées, ont une expression très-pénétrante; un sourire dédaigneux et railleur glisse de ses lèvres, qu'ombragent des moustaches à la hussarde. Ce buste a été exposé au Salon de 1874.

* **DUMAS** (Jean-Baptiste), un des plus illustres chimistes du XIXe siècle. — Elu, le 16 décembre 1875, membre de l'Académie française à la place de M. Guizot, il prononça, le 1er juin 1876, son discours de réception, auquel M. Saint-René Taillandier avait été chargé de répondre. Dans ce discours, M. Dumas s'attacha à combattre le matérialisme, glorifia l'autorité de la foi et voulut marquer à la science ses limites. Dans ces dernières années, ce savant s'est beaucoup occupé des moyens d'arrêter la marche envahissante du phylloxera, qui cause de si grands ravages dans nos vignobles. Il a préconisé, en 1874, l'emploi du sulfo-carbonate de potassium, dont la décomposition, sous l'influence de l'eau et d'un acide quelconque, produit d'un côté des vapeurs toxiques pour l'insecte, d'autre part de la potasse très-favorable à la vigne. Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. Dumas a prononcé des éloges dont plusieurs sont fort remarquables. Tels sont ceux de Michel Faraday de Jules Pelouze, d'Auguste de La Rive d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, etc. Très-fréquemment, il est intervenu dans les discussions de cette Académie, mais il a très-peu écrit. Nous citerons de lui : les *Allopathes et les homœopathes devant le Sénat*, discours (1865, in-18); *Enquête sur les engrais* (1866, in-16) ; *Mémoire sur les moyens de combattre l'invasion du phylloxera* (1874, in-4°).

* **DUMAS** (Michel), peintre français. — Depuis 1866, cet artiste n'a exposé que quelques portraits et, en 1872, une *Tentation de Jésus-Christ*, œuvre sévère, bien étudiée, mais qui attira peu l'attention.

DUMAS (Marie), actrice française, née à Lyon en 1846. Fille d'un honorable négociant de Lyon, elle reçut une éducation excellente et manifesta de bonne heure une vive intelligence et un caractère plein d'originalité. Mlle Marie Dumas était toute jeune encore lorsqu'elle perdit son père. Ce malheur fut suivi pour elle de revers de fortune. Restée seule avec sa mère, elle la poussa à se distraire de ses chagrins en assistant à des représentations théâtrales, qui frappèrent vivement son imagination. S'étant passionnée pour l'art dramatique, elle résolut de suivre la carrière du théâtre. Sa mère, cédant à ses instances, finit par consentir à la conduire à Paris, où elle reçut des leçons d'Augustine Brohan et de Déjazet. Mlle Marie Dumas avait environ vingt ans lorsqu'elle débuta à la Gaîté, dont Dumaine était le directeur. Elle conserva son nom de famille, parce qu'elle avait pris la ferme résolution de l'honorer et d'être une véritable artiste. Après avoir paru à ce théâtre dans quelques rôles très-secondaires, elle passa à l'Odéon, où elle joua Dorine du *Tartufe*, Frosine de l'*Avare*, Martine des *Femmes savantes*, etc., avec beaucoup d'intelligence, de verve et de naturel. En 1869, elle quitta l'Odéon pour prendre un engagement dans la troupe que M. Meynadier dirigeait en Italie. Elle joua successivement à Florence, à Trieste, à Turin, à Milan, avec le succès le plus vif. La presse italienne fut unanime à louer la grâce, le brio, la verve comique de la gracieuse actrice, particulièrement dans un répertoire qui lui était tout personnel et qui consistait en saynètes dans lesquelles elle montrait une verve et un esprit étourdissant. En 1870, elle quitta l'Italie et se fit successivement applaudir à Bade, à Wiesbaden, à Ems, etc. Lorsque éclata la guerre de 1870, elle revint à Paris, où elle passa l'hiver de 1870-1871. « Après la guerre et la Commune, dit M. Jahyer, la vaillante actrice ne vit rien à faire à Paris. Elle était sans ressource, lorsqu'elle partit pour Londres afin d'y tenter la fortune. Grâce à Mme Viardot, qui la présenta dans les salons de la haute aristocratie, Marie Dumas se fit bientôt une jolie position; aussi, pendant quatre saisons consécutives, retourna-t-elle à Londres, où non-seulement on l'entourait d'une grande sympathie, mais où elle encaissa des sommes très-rondelettes en jouant chez les ministres et chez les lords les plus huppés. » Le succès qu'elle avait obtenu à Londres décida Mlle Dumas à faire, à la fin de 1872, une pérégrination en Russie, où elle retourna en 1874. Elle parut dans des représentations extraordinaires au théâtre Michel et dans les salons de l'aristocratie. M. Rostislaf, rédacteur du *Journal français de Saint-Pétersbourg*, écrivait au sujet de la jeune artiste, en novembre 1874 : « Mlle Marie Dumas a le talent de notre célèbre conteur Gorbouneff, avec la grâce et la verve parisienne en plus. On ne saurait assez apprécier la grâce de la diction, l'expression de la mimique, l'à-propos du geste et l'aplomb parfait. Mlle Dumas a l'air d'improviser tout ce qu'elle dit, et elle s'identifie avec les personnages qu'elle représente au point que l'on croirait entendre et même voir plusieurs personnes sur la scène. » Dans l'intervalle de ses voyages à l'étranger, la charmante comédienne donnait des représentations à Nice, à Monaco, à Aix-les-Bains et dans diverses villes de France, où elle se faisait applaudir dans le *Dépit amoureux*, *Tartufe*, les *Femmes terribles*, le *Baiser anonyme*, les *Souliers de bal*, *Miss Multon*, le *Passant*, dans lequel elle jouait le rôle de Sylvia. Au mois de février 1873, elle interpréta au théâtre du Vaudeville, à Paris, une amusante fantaisie

de M. Franciot, la *Parisienne de l'an* 2000. « Mlle Dumas, disait M. Ed. Fournier, joue avec une verve et un diable-au-corps étonnants. Il est impossible de représenter mieux une incroyable de l'avenir et d'avoir plus vivante dans les nerfs toute la séve de ce monde futur, mécanique et électrisé. » En dehors des rôles qu'elle jouait dans les pièces en vogue, Mlle Dumas s'était créé un petit répertoire à elle, composé de monologues et de saynètes qu'elle interprétait dans les salons, et souvent même au théâtre. Nous citerons ses monologues drolatiques : *Mme de Thurlure au concert*, *Mme de Thurlure en visite*, *Mme de Thurlure à la cour d'assises*, *Mme de Thurlure à Versailles*, la *Conférence pour rire sur l'émancipation des femmes*, les *Femmes qui font des scènes*, la *Tempête sous un cache-peigne*, *Oh! monsieur!* scène d'ingénuité, la *Jeune aveugle*, scène dramatique, *Garrick chez Mlle Clairon*, etc.

Pendant ses voyages à l'étranger, l'intelligente actrice avait été frappée de la beauté de certaines pièces tout à fait inconnues en France. En France même, elle avait remarqué avec étonnement l'oubli dans lequel étaient tombées des œuvres remarquables de notre ancien répertoire. Ce fut alors qu'elle conçut l'heureuse idée de mettre en lumière ces œuvres inconnues ou délaissées. Dans ce but, dit M. Jahyer, « elle commença à donner dans son appartement, rue de La Bruyère, 21, des matinées, et ce fut là l'origine des brillantes matinées caractéristiques si suivies actuellement à la Porte-Saint-Martin. L'affluence fut telle la première année, que l'année suivante, son salon ne suffisant plus, elle transporta ses matinées dans un cercle, puis dans la salle de l'Institut musical, chez Oscar Comettant, et prit enfin l'audacieuse résolution de s'emparer d'une grande salle de spectacle. On sait ce que sont ces matinées caractéristiques : des spectacles où, chaque dimanche, on voit jouer une traduction ou une adaptation d'une comédie étrangère, précédée d'une conférence expliquant l'œuvre et mettant le public à même d'en juger les beautés. Rien n'est mieux fait pour rendre service à l'art dramatique et pour élever le niveau de l'instruction littéraire. » Les matinées caractéristiques de Mlle Dumas, inaugurées à la Porte-Saint-Martin le 4 février 1877, furent closes le 25 mars suivant. Elles eurent un brillant succès, ce qui a déterminé la remarquable artiste à poursuivre son utile entreprise. « Ce qui distingue comme comédienne Mlle Dumas, dit l'écrivain que nous avons cité plus haut, c'est une exécution pleine d'humour et surtout une diction nette, variée, où toutes les cordes résonnent avec une même ampleur. Talent souple, physionomie mobile et expressive, intelligence pleine de fantaisie, mais d'un goût très-sûr, elle est un type de la Parisienne, très-complet et très-intéressant à étudier. C'est, de plus, une femme spirituelle, instruite, parlant avec facilité la langue des divers pays qu'elle a parcourus et douée d'une volonté et d'une force d'initiative malheureusement trop rares. Le succès a répondu à ses efforts infatigables, parce que, avec la persévérance, elle possède des qualités précieuses : le tact, le savoir faire et la verve endiablée. »

* **DUMAST** (Auguste-Prosper-François, baron GUERRIER DE), littérateur français. — Il a publié pendant ces dernières années : *Ce que fut jadis la Lorraine et ce qu'elle est encore* (1866, in-12); *Sur les besoins intellectuels de la France d'à présent, deux mémoires* (1868, in-8°); la *France et Nancy, quelques pages de gros bon sens* (1871, in-8°); *Couronne poétique de la Lorraine* (1874, in-8°); *Jacques Callot* (1875, in-8°); *Sur la désertion des campagnes* (1875, in-8°); *Mémoire sur la question de l'unité des langues* (1876, in-8°).

* **DUMÉRIL** (Edélestand), philologue et paléographe français. — Il est mort à Passy le 24 mai 1871. M. Duméril était né à Valognes en 1801. Les derniers travaux qu'on lui doit sont : le second volume de l'*Histoire de la comédie ancienne* (1869, in-8°); le *Monde est un théâtre*, comédie en cinq actes; *Toutes les sœurs de charité ne sont pas grises*, comédie en trois actes (1874, in-12); une édition de *Maccaronis Sforza*, comédie macaronique de Bernardino Stefanio, etc.

* **DUMESNIL** (Antoine-Jules), avocat et littérateur français. — Membre du conseil général du Loiret depuis 1833, vice-président de cette assemblée depuis 1871, maire de Puiseaux depuis près de trente ans, un des riches propriétaires de son département, M. Dumesnil dut à la haute considération qu'il s'était acquise d'être porté par le parti républicain candidat au Sénat dans le Loiret aux élections du 30 janvier 1876. « Il y a deux ans, dit-il dans sa profession de foi, j'ai dit que la République conservatrice était le seul gouvernement compatible avec l'état de la France. J'affirme de nouveau cette opinion... Je ne consentirais à la révision prévue par la loi constitutionnelle du 25 janvier qu'autant qu'elle devrait consolider en les améliorant les institutions républicaines; agir autrement serait provoquer de nouvelles révolutions. » M. Dumesnil fut élu sénateur au premier tour de scrutin par 225 voix; il est allé siéger au centre gauche et il a soutenu de ses votes les ministères républicains. Lorsque, inaugurant un nouveau gouvernement de combat contre les républicains, le maréchal de Mac-Mahon demanda au Sénat la dissolution de la Chambre des députés, M. Dumesnil, fidèle à ses engagements, vota contre cette mesure. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Histoire des plus célèbres amateurs français et de leurs relations avec les artistes* (1856-1858, 3 vol. in-8°); *Histoire des plus célèbres amateurs étrangers* (1859-1860, 2 vol. in-8°); *Voyageurs français en Italie depuis le* XVIe *siècle jusqu'à nos jours* (1864, in-12); *Histoire de Sixte-Quint, sa vie, son pontificat* (1868, in-8°); *Histoire de Jules II, sa vie, son pontificat* (1873, in-8°).

DUMESNIL (Edouard-Jean-Baptiste), médecin français, né à Coutances (Manche) en 1812. Il étudia la médecine à Paris, où il fut reçu docteur, et s'occupa d'une façon toute particulière de l'aliénation mentale. Nommé en 1847 médecin en chef des asiles d'aliénés de la Haute-Marne, il passa au même titre dans la Côte-d'Or en 1850, et dans la Seine-Inférieure en 1852. Il dirigea depuis cette époque l'hospice de Quatre-Mares, près de Rouen. Le docteur Dumesnil est membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure et chevalier de la Légion d'honneur (1866). Il est l'inventeur d'un ingénieux appareil pour la réduction des fractures de l'avant-bras. Outre des articles publiés dans les *Annales médico-psychologiques*, on lui doit : *De la lithyménie* ou *Destruction des calculs vésicaux par les irrigations intra-membraneuses* (1846, in-8°); une *Etude médico-légale sur les aliénés;* des études sur l'*Ioduration du lait par assimilation digestive*, sur l'*Ivrognerie*, sur le *Délire prodromique de certaines affections aiguës*, sur les *Tumeurs sanguines du pavillon de l'oreille*, etc.

DUMICHEN (Jean), orientaliste allemand, né à Wissholz (Silésie) en 1833. Il fit ses études à Glogau, puis à Berlin et à Breslau, où il s'occupa de philologie et de théologie. Après avoir donné des leçons particulières, M. Dumichen se prit de goût pour l'archéologie égyptienne et suivit les cours de Lepsius. Ayant obtenu, en 1862, de faire partie d'une mission archéologique, envoyée par le gouvernement prussien en Egypte, il visita ce pays, la Nubie, le Soudan, la vallée du Nil et revint en Allemagne en 1865. Dumichen fit un second voyage en Egypte en 1868 et un troisième en 1869. Dans ce dernier voyage, qui eut lieu à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez, il accompagna le fils du roi de Prusse dans la vallée du Nil. Après la guerre de 1871, qui fit perdre l'Alsace et la Lorraine à la France, M. Dumichen fut nommé professeur d'égyptologie à l'université de Strasbourg. Ce savant s'est servi des notes et des matériaux considérables qu'il avait réunis pendant ses voyages pour écrire plusieurs ouvrages très-estimés : *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera* (1865, in-8°); *Geographische Inschriften* (1865-1866, 3 vol.); *Altægypten Kalenderinschriften* (1866), avec un grand nombre de planches; *Altægypten Tempelinschriften* (1867, 2 vol.); *Die Flotte einer Ægypten Kœnigin* (1868); *Historische Inschriften altægypten Denkmœler* (1867-1869, 2 vol.), etc.

* **DU MONCEL** (Théodore-Achille-Louis, comte), savant français. — Il a été nommé, en décembre 1874, membre libre de l'Académie des sciences à la place de Roulin. M. Du Moncel est ingénieur électricien de l'administration des lignes télégraphiques. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Notice sur le câble transatlantique* (1869, in-8°); *Recherches sur les meilleures conditions de construction des électro-aimants* (1871, in-8°); *Effets produits dans les piles à bichromate de potasse en général et avec les sels excitateurs de MM. Voisin et Dronier* (1872, in-8°); *Origine de l'induction* (1873, in-8°); *Détermination des éléments de construction des électro-aimants* (1874, in-8°); *Du rôle de la terre dans les transmissions télégraphiques* (1876, in-8°); les *Pierres conductrices* (1876, in-4°).

* **DUMONT** (Charles-Emmanuel), magistrat et archéologue français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit une importante publication, intitulée : les *Ruines de la Meuse* (1869-1871, 5 vol. gr. in-8°).

* **DUMONT** (François-Marcellin-Aristide), ingénieur français. — Il a été chargé en 1861 d'organiser les travaux publics en Roumanie. C'est lui qui a conçu et exécuté les travaux au moyen desquels les eaux du Rhône sont élevées et distribuées dans la ville de Lyon, et les eaux de la Seine sur les hauteurs de Villejuif. M. Dumont est membre de plusieurs sociétés savantes. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : les *Chemins de fer en Orient* ou *De Paris à Calcutta en chemin de fer* (1868, in-8°); *Etudes sur le projet d'un canal maritime de Paris à la mer et la création d'un port de commerce à Paris* (1869, in-4°); *Paris port de mer* (1872, in-8°); les *Eaux de Nîmes, de Paris et de Londres* (1874, in-4°).

DUMONT (Pierre-Louis-Charles), médecin français, né à Monteux (Vaucluse) en 1802. Il étudia la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur, et il fut attaché successivement, comme médecin, à la maison centrale du Mont-Saint-Michel et à celle de Rennes. Le docteur Dumont a été nommé membre de plusieurs sociétés savantes. Outre des études publiées dans l'*Union médicale*, on lui doit, entre autres écrits : *Projet d'établissement d'une maison de retraite pour les médecins du département de la Seine* (1844, in-8°); *Lettre à M. Davenne sur la nécessité d'instituer un comité supérieur de bienfaisance à l'effet de secourir les misères imméritées* (1851, in-8°); *Lettre à M. le professeur Rostan sur le mot hypocondrie* (1852, in-8°); *Etude de psychologie médicale* (1854, in-8°); *Lettre à M. le docteur de Brierre de Boismont sur la dysgraphie cérébrale* (1863, in-8°); *Testament médical, philosophique et littéraire du docteur Dumont* (1864, in-8°), etc.

DUMONT (Léon), écrivain français, né à Valenciennes en 1837, mort en 1877. Il étudia le droit et se fit inscrire au barreau de sa ville natale. Tout en exerçant la profession d'avocat, M. Dumont s'occupa d'études philosophiques et devint rédacteur de la *Revue philosophique* et de la *Revue scientifique*. Outre de nombreux articles, on lui doit : *Des causes du rire* (1862, in-8°); le *Sentiment du gracieux* (1863, in-8°); *Jean-Paul et sa poétique*, avec Buchner; *Antoine Watteau*, conférence faite à Valenciennes (1866, in-8°); la *Morale de Montaigne*, conférence faite dans la même ville; *De l'éducation des femmes* (1868, in-8°); *Hæckel et la théorie de l'évolution en Allemagne* (1873, in-8°); *Théorie scientifique de la sensibilité* (1875, in-8°), etc. M. Dumont était un écrivain ingénieux, instruit, qui se rattachait par les idées à l'école expérimentale anglaise. Son dernier ouvrage, sur la sensibilité, est très-remarquable. L'érudition y tient une place importante. Les textes puisés aux sources sont nouveaux, peu connus et heureusement mis en lumière.

DUMONT (Albert), archéologue français, né à Scey-sur-Saône (Haute-Saône) en 1842. Elève de l'Ecole normale supérieure, il se fit recevoir agrégé d'histoire, fut envoyé à l'Ecole française d'Athènes et passa son doctorat ès lettres en 1870. Depuis lors, M. Dumont a été nommé sous-directeur de l'Ecole d'Athènes, et il a succédé en 1875, comme directeur de cette Ecole, au savant M. Burnouf. M. Dumont s'est fait connaître comme un archéologue distingué. Il a publié : *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la* CXXIIe *olympiade et sur la succession des magistrats éphébiques* (1870, in-8°); *De plumbeis apud Græcos tesseris* (1870, in-8°); *Journal de la campagne que le grand vizir Ali-Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée* (1870, in-12); l'*Administration et la propagande prussienne en Alsace* (1871, in-12); *Inscriptions céramiques en Grèce* (1871, in-8°); le *Balkan et l'Adriatique, les Bulgares et les Albanais, l'administration en Turquie, etc.* (1873, in-8°); *Vases peints de la Grèce propre* (1873, in-8°); *Sarcophage chrétien trouvé à Salone* (1873, in-8°); la *Population de l'Attique, d'après les inscriptions récemment découvertes* (1873, in-4°); *Peintures céramiques de la Grèce propre* (1873, in-4°); *Fastes éponymiques d'Athènes* (1873, in-8°); *Essai sur l'éphébie attique* (1875, in-8°), etc. M. Dumont a été décoré de la Légion d'honneur en 1874.

DUMREICHÈRE s. f. (domm-rè-chè-re — de *Dumreicher*, n. pr.). Bot. Syn. de SERRÆA.

DUM VITANT STULTI VITIA IN CONTRARIA CURRUNT (*Pour fuir un défaut, les maladroits tombent dans les défauts contraires*, Vers d'Horace (liv. Ier, sat. II, v. 24). Boileau a dit après lui :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Horace, pour compléter sa pensée, ajoute le vers suivant, devenu également proverbial :

Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum.

« Rufillus sent l'ambre; Gorgonius le bouc. » La même pensée se retrouve encore dans ce vers latin souvent cité :

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim,

que l'on attribue ordinairement à Horace ou à Virgile. Le véritable auteur est Gauthier de Châtillon, poëte lillois du XVe siècle, qui a composé une *Alexandréide* en dix chants. Ce vers est le seul qui ait surnagé; c'est le 301e du chant V. Darius, fuyant Alexandre, tombe entre les mains de Bessus, et le poëte s'écrie :

. . . . . Quo tendis inertem,
Rex periture, fugam? Nescis, heu, perdite, nescis
Quem fugias; hostes incurris dum fugis hostem,
Incidis in Scyllam, cupiens vitare Charybdim!

Dunalma, fête turque qui dure sept jours et sept nuits, lorsque le Grand Seigneur fait sa première entrée dans une ville ou quand on reçoit la nouvelle d'une grande victoire.

DUNCAN (James-Matthews), médecin anglais, né à Aberdeen en 1826. Après avoir suivi les cours des universités d'Aberdeen et d'Edimbourg, il se rendit à Paris, où il étudia la médecine et se fit recevoir docteur. De retour en Ecosse, il s'est fixé à Edimbourg, où il fait partie du conseil du collége royal des médecins. Le docteur Duncan s'est adonné d'une façon toute particulière à l'étude des maladies des femmes et des enfants. En 1847, il a pris part à la découverte des propriétés anesthésiques du chloroforme. Depuis 1853, il fait à Edimbourg des cours très-suivis sur les accouchements et les maladies des femmes. Enfin il a coopéré dans une large part à organiser les services dans l'hôpital des enfants malades. On doit au docteur Duncan plusieurs ouvrages, notamment : *De la périmétrite et de la paramétrite; Recherches sur l'obstétrique; De la fécondité et de la stérilité; Sur la mortalité dans les hôpitaux d'enfants et de femmes*, etc.

DUNCANIE s. f. (deun-ka-nî — de *Duncan*, n. pr.). Bot. Syn. d'ASAPHE.

* **DUNDALK**, ville d'Irlande; 18,000 hab.

* **DUNDEE**, ville d'Ecosse; 120,000 hab.

* **DUNFERMLINE**, ville d'Ecosse. — Elle compte 2,000 hab.

* **DUNIÈRES**, bourg de France (Haute-Loire), canton de Montfaucon, arrond. et à 25 kilom. N.-E. d'Yssingeaux; pop. aggl., 667 hab. — pop. tot., 2,470 hab.

* **DUNKERQUE**, ville maritime de France (Nord), ch.-l. d'arrond. et de deux cantons, sur la mer du Nord, à 78 kilom. de Lille; pop. aggl., 32,314 hab. — pop. tot., 34,350 hab. L'arrond. compte 7 cantons, 61 communes, 118,096 hab.

* **DUN-LE-PALLETEAU**, bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. O. de Guéret; pop. aggl., 1,286 hab. — pop. tot., 1,619 hab.

* **DUN-LE-ROI**, ville de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N. de Saint-Amand-Montrond, sur la rive droite de l'Auron et près du canal du Berry; pop. aggl., 4,455 hab. — pop. tot., 5,093 hab.

Dunois (LE BEAU), opérette en un acte, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Charles Lecocq; représentée au théâtre des Variétés le 13 avril 1870. Les fables gracieuses et poétiques de la mythologie ne suffisaient pas à l'appétit destructeur de nos faiseurs de pièces. La chevalerie devait avoir son tour, dussent nos gloires nationales s'amoindrir et se ternir; La Hire se transformer en Jocrisse, La Trémoille en Cassandre, Dunois en Cadet-Roussel! Après *Orphée aux enfers*, le *Sire de Framboisy;* après le *Sire*, *Croquefer* ou le *Dernier des paladins;* après *Croquefer*, les *Chevaliers de la Table ronde*, après les *Chevaliers*, les Jeanne Darc, les Dunois; et après toute cette suite de grands noms et de grandes choses, changés en pitres burlesques et en sarabandes grossières, l'étranger envahit notre sol; on a vu alors par qui les Jeanne Darc et les Dunois ont été remplacés. L'ennemi s'est retiré en gardant deux de nos provinces et en nous emportant cinq milliards. Dans la pièce jouée en 1870, trois mois avant la guerre, le brave La Hire contracte mariage, mais jure de ne le consommer qu'après avoir chassé les Anglais de Montargis. La Trémoille et Xaintrailles sont les témoins de son serment. Il confie la garde de sa femme à Dunois, qui abuse de la confiance de son ami pour faire sa cour. Il est accueilli, et La Hire, revenant sans avoir expulsé les Anglais, est trop heureux de voir son mariage cassé par le roi. En acceptant de pareils livrets, en les sollicitant même avec empressement, les compositeurs n'apprécient pas le tort qu'ils se font à eux-mêmes. M. Charles Lecocq a du talent et il le gaspille sur des pièces ridicules et absolument mauvaises, dont le moindre inconvénient est celui d'entraîner la chute et l'oubli de ses partitions. Cet inconvénient a cependant son importance; car la musique de M. Lecocq est bien faite, mélodique, spirituelle, écrite avec une rare facilité. Je citerai, dans la partition du *Beau Dunois*, les couplets du rire, la chanson *O mon Lubin!* les couplets de La Hire : *Ami, je te la confie*, et un trio. Chanté ou plutôt joué par Dupuis, Kopp, Léonce, Mlles Aimée et Lucy Abel.

* **DUN-SUR-MEUSE**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. de Montmédy; 927 hab.

DUOBUS s. m. (du-o-buss — mot lat. qui est l'ablatif de *duo*, deux). Pharm. *Sel de duobus*, Sulfate de potasse.

— Alchim. *Opus ex duobus*, Nom donné à la pierre philosophale.

DUODÉCENNAL, ALE adj. (du-o-dé-sènn-nal, a-le — du lat. *duodecim*, douze). Qui embrasse douze ans.

DUODÉCENNIE s. f. (du-o-dé-sènn-nî — du lat. *duodecim*, douze). Intervalle de douze ans : *La forêt sera soumise à une révolution de 144 ans, divisée en* 12 DUODÉCENNIES.

* **DUPANLOUP** (Félix-Antoine-Philibert), évêque d'Orléans et sénateur français, mort le 11 octobre 1878. — L'élection de M. Dupanloup à l'Assemblée nationale a offert un nouvel élément à sa remuante activité, et il fut amené quelquefois à jouer un rôle prépondérant dans les discussions législatives. Nous n'avions pu qu'indiquer, dans sa biographie, la part prise par lui aux divers événements qui marquèrent les commencements de l'Assemblée nationale; nous pouvons aujourd'hui juger dans son ensemble le rôle qu'il a joué.

Commençons par rectifier une erreur que nous avons commise. Nous disions que, dans sa *Lettre sur le prochain concile* (1868), il se prononçait nettement contre l'infaillibilité papale; ce n'est pas dans cette lettre, où il se bornait à annoncer le concile, c'est dans

la *Lettre au clergé relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain concile* (1869, in-8°) qu'il se prononce, non contre le dogme en lui-même, mais contre l'opportunité de sa proclamation. Tel est, en effet, le biais qu'avaient trouvé les évêques qu'un vieux reste de gallicanisme rendait hostiles au dogme nouveau, pour le combattre en toute sûreté; il n'y a du reste, pas à s'y méprendre; en proclamant l'inopportunité du dogme et en ayant l'air de ne vouloir que retarder sa proclamation, l'évêque d'Orléans donnait des arguments très-forts contre l'infaillibilité elle-même. En 1871, il a fait néanmoins acte d'adhésion complète et sans réserve au dogme proclamé par le concile, et il est resté depuis un des champions du *Syllabus*.

Quand les électeurs du Loiret l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, il jouissait dans le département d'une quasi-popularité, dont son rôle à cette Assemblée l'a complétement dépouillé. Bien lui a pris de se cantonner dans un fauteuil d'inamovible au Sénat, car il y a lieu de croire qu'on ne lui aurait pas renouvelé en 1876 le mandat de 1871, et que sa carrière politique était achevée. Ce qui peint on ne peut mieux le trouble des élections de 1871, c'est que M. Dupanloup passa sur la même liste que M. Thiers, qu'il devait combattre avec tant d'acharnement. A qui fera-t-on croire que les électeurs aient dit à la fois oui et non sur le même bulletin de vote? La vérité est que l'attitude d'opposition discrète prise par l'évêque d'Orléans pendant l'Empire, son ancienne nomination en 1848 par Cavaignac, les sévérités des Allemands à son égard durant la seconde occupation d'Orléans, où il fut gardé à vue dans son palais, l'accueil fait par lui à M. Thiers, de passage à Orléans à la fin de février 1871, l'avaient rendu populaire, même dans les couches profondes du suffrage universel, hostiles dans le Loiret comme partout ailleurs au gouvernement des prêtres. En l'envoyant siéger à l'Assemblée, en même temps que l'illustre homme d'Etat qui devait relever la France, les électeurs du Loiret croyaient confier leur mandat à deux partisans du même système politique, à deux patriotes qui n'auraient qu'une seule pensée, la réorganisation nationale : ils ne tardèrent pas à voir qu'ils s'étaient trompés de moitié.

La première fois que M. Dupanloup prit la parole dans une occasion un peu éclatante, ce fut pour soutenir les pétitions catholiques en faveur d'une intervention à Rome pour le rétablissement du pouvoir temporel (mars 1872). Après quelques mots d'explication de M. Thiers, il reconnut combien toute discussion sur un pareil sujet était inopportune et ne s'opposa pas à l'ajournement.

M. Dupanloup se réserva surtout pour les questions d'enseignement. Ennemi acharné de l'Université et de toute réforme qui pourrait rendre quelque vigueur aux établissements de l'Etat, il soutint à ce sujet contre M. Jules Simon une campagne où la victoire finit par lui rester, grâce au cléricalisme de l'Assemblée nationale. Lorsque M. J. Simon déposa le projet de loi qu'il avait élaboré sur l'instruction obligatoire, M. Dupanloup réussit à se faire nommer président de la commission chargée d'étudier ce projet et se prononça de toutes ses forces contre l'obligation (7 janvier 1872). Forcer les enfants à aller à l'école! c'est le plus grand attentat que l'on puisse rêver contre la puissance paternelle, c'est fouler aux pieds l'autorité du père de famille et par conséquent ruiner la société tout entière : telle fut la thèse soutenue par l'évêque d'Orléans et couronnée par l'Assemblée. Non content de ce succès, M. Dupanloup combattit âprement tous les actes de M. Jules Simon, provoqua contre lui à tout propos des interpellations qui ne furent pas toujours très-bien accueillies par la majorité, si réactionnaire qu'elle fût, et poursuivit cette campagne en dehors même de la Chambre. Lorsque M. J. Simon, par une simple circulaire, supprima les compositions en vers latins, dans les lycées, et le thème latin à partir de la cinquième, il écrivit aux supérieurs et professeurs des petits séminaires d'Orléans (que la circulaire ne regardait pas) de ne tenir aucun compte des prescriptions du ministre (qui ne s'adressait pas à eux). « Eloigné de vous depuis quelque temps, disait-il dans cette lettre qu'il eut soin de rendre publique, en ce moment même où a lieu la rentrée de vos élèves et où recommencent, dans nos petits séminaires, tous les cours d'études, je sens le besoin de vous dire un mot de cette circulaire, bien que nos petits séminaires soient légalement à l'abri des ordres qu'elle donne. » Puisque ses séminaires n'avaient rien à voir dans les ordres du ministre, l'évêque d'Orléans pouvait protester, comme député, devant l'Assemblée nationale; il était parfaitement inutile d'entretenir de ces débats, qui passaient à côté d'eux ou au-dessus d'eux, ses directeurs et professeurs de séminaires. Mais entraîné par l'esprit brouillon qui le caractérise, après avoir bien spécifié que la circulaire n'a pas été rédigée pour les professeurs des séminaires, il leur prescrit de n'en tenir aucun compte. Non content d'avoir publié cette lettre où, pour soutenir le vers latin, il évoquait les ombres de Bossuet, de Bourdaloue, de Fénelon, de Massillon (il eût mieux valu évoquer Santeul et le Père Vanière) et montrait les pères de famille éplorés se demandant ce qu'allait devenir la France, M. Dupanloup interpella directement M. J. Simon au sujet de sa circulaire, mais ne parvint pas à la lui faire retirer (19 janvier 1873). Ce qu'il y a de curieux, c'est que, dans son discours, le vers latin, objet même du débat, disparut complétement : « Sous cette question de grec et de latin, que je laisserai de côté, dit-il, se place la question des humanités (qui n'étaient pas du tout en cause), celle de l'éducation intellectuelle de la France, et enfin, par-dessus tout, la grande question du respect de la loi. » Son argumentation se réduisit alors à essayer de prouver que la circulaire était un programme d'études et que le ministre n'avait pas le droit de faire, à lui seul, un programme. La fin de son virulent discours est un modèle de déclamation ampoulée et vide de sens : « Il y a à mes yeux dans ce qu'a fait le ministre un mal profond, un péril immense! Jamais, à aucune époque, un ministre n'a usurpé une pareille autorité! La loi lui défend de toucher aux règlements d'études; il les a brisés en établissant des programmes d'études qui bouleversent les âmes et compromettent l'avenir de la jeunesse française. Les vers latins sont ici la grande ressource de ceux qui ne veulent pas examiner la question, et ils se moquent de tout cela, sans savoir au fond ce que c'est. Il faut en finir! Quand je considère cette grande et noble Assemblée qui représente la France et à qui a été confiée une si grande mission sociale, je ne puis me persuader que d'une telle Assemblée sorte une décision qui consacre de telles illégalités et de telles hardiesses! Je demande une décision qui rassure les familles, qui sauvegarde, avec le respect des lois, l'intérêt sacré de la jeunesse et de l'éducation nationale! » M. Jules Simon, qui ne croyait pas avoir bouleversé les âmes et qui ne se doutait pas du péril immense causé par ses prescriptions, n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'avait pas excédé son droit en supprimant une composition rendue déjà facultative par M. Duruy, point que l'évêque d'Orléans s'était bien gardé de traiter, et tout fut dit. L'Assemblée nationale donna raison au ministre. L'ennemi véritable qu'il visait dans sa circulaire, c'est la routine pédagogique des jésuites du XVIIIe siècle, qui s'était imposée à l'Université elle-même et contre laquelle les efforts de tous les ministres précédents avaient été vains. Que cette pédagogie enfin condamnée trouvât un dernier refuge dans les séminaires, c'était affaire à eux, et nous n'aurions pas à y contredire. Ce qu'il importait, c'est que la génération laïque y fût définitivement soustraite; mais après le 24 mai, après le renversement de M. Thiers et de ses collaborateurs, M. Dupanloup trouva l'occasion bonne pour revenir à la charge; M. Batbie étant ministre de l'instruction publique, M. Dupanloup obtint sans peine du conseil supérieur la suppression de toutes les utiles réformes que M. J. Simon avait tenté d'introduire dans les lycées.

En même temps que par le rétablissement du vers latin sur le programme des études il mettait fin à la cruelle anxiété des pères de famille et rassurait les âmes bouleversées par un si prodigieux attentat, M. Dupanloup travaillait à la fusion, ce grand œuvre des alchimistes du centre droit; il n'y fut pas aussi heureux. Après avoir eu le déboire de ne pas figurer parmi les principaux négociateurs et de se voir enlever la palme par MM. Chesnelong et Merveilleux-Duvignaux, il voulut avoir pour lui tout seul la gloire de convertir le comte de Chambord au drapeau tricolore. C'était une rude besogne; il y perdit sa peine. Le comte de Chambord répondit sèchement à « monsieur l'évêque, » qu'il n'avait « ni sacrifices à faire ni conditions à recevoir, qu'il attendait peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu. » L'échec fut rude et M. Dupanloup en ressentit une grande amertume. « Hélas! dit-il dans une de ses lettres pastorales, la France attend une grande âme qui la sauve. Quelquefois elle croit la voir resplendir à l'horizon de l'avenir et de ses destinées. Elle y croit et elle s'y donne tout entière. Tout à coup, elle s'aperçoit qu'elle n'a salué qu'une lueur trompeuse et, se sentant défaillir, elle répète avec douleur le mot de l'Ecriture : « Ah! » il n'est pas de la race de ceux qui sauvent » les nations! »

Dans les grands débats qui eurent lieu à l'Assemblée nationale sur l'enseignement supérieur et l'aumônerie militaire, l'évêque d'Orléans fut sans cesse sur la brèche; il refit jusqu'à satiété le même discours emphatique. Ces sortes d'homélies, vides et vagues, bonnes à débiter en chaire, loin de tout contradicteur possible, font assez piètre figure dans le *Journal officiel*, à côté des argumentations serrées et solides d'orateurs moins ronflants, mais plus sérieux. Ce ne sont que des amplifications de rhétorique, où jamais le sujet n'est traité avec précision. On y rencontre de grands mots solennels et dénués de sens, comme : « Prenons garde de tuer l'âme! Ne touchez pas à l'intelligence, que dis-je, à l'âme de la France! Qu'est-ce que tuer l'âme? Qu'est-ce que l'âme de la France? *Verba et voces!* Cela tient lieu d'arguments, et la droite de l'Assemblée nationale applaudissait à tout rompre ces creuses déclamations. Un autre discours où l'évêque d'Orléans se livra à une charge à fond contre l'Université était farci de citations inexactes, à l'aide desquelles il prouvait que l'enseignement universitaire était essentiellement matérialiste. Un des professeurs attaqués, M. Beaussire, se trouvant être en même temps membre de l'Assemblée, protesta, en rétablissant le texte de la phrase incriminée, et montra qu'il avait dit tout le contraire de ce qu'on lui faisait dire en enlevant adroitement un membre de phrase. M. Dupanloup répliqua que ce membre de phrase n'était qu'une précaution oratoire (*sic*). Généralement, il faut se défier des citations de M. Dupanloup. Dans une de ses études sur le catéchisme, il s'appuyait du philosophe Jouffroy et montrait que, même aux yeux des philosophes, le catéchisme était un livre admirable, excellent à mettre entre les mains des enfants. Or, Jouffroy avait dit : « Demandez à ce pauvre enfant, *qui de sa vie n'y a songé*, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort; il vous fera (à l'aide du catéchisme) une réponse sublime, *qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable!* » En enlevant adroitement les membres de phrase mis par nous en italique, l'évêque d'Orléans faisait dire à Jouffroy que le pauvre enfant fait, à l'aide du catéchisme, une réponse sublime dont il sent lui-même toute la valeur.

Notons encore, pour en finir avec sa carrière législative, la part prise par lui dans les débats sur certains articles de la loi militaire, pour faire prolonger jusqu'à vingt-quatre ans le sursis accordé aux élèves des Facultés, sursis qui fut rejeté par l'Assemblée, et un amendement, qu'il fit adopter, qui avait pour but de faire les curés membres de droit de la commission administrative des hospices. En dehors de ces questions, qui l'amenèrent presque exclusivement à la tribune, M. Dupanloup s'est contenté de voter. Il a voté pour le renversement de M. Thiers au 24 mai, pour l'état de siége, pour la loi des maires, pour le ministère de Broglie, pour l'église du Sacré-Cœur; il a voté contre l'amendement Wallon, qui a fondé la République, et contre les lois constitutionnelles.

Lors du vote pour l'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles, il a obtenu le soixante-treizième siége, presque le dernier; il fallait 315 suffrages, et il n'en eut pas un de plus. Du reste, il ne s'est pas montré fier de ce succès, et il répondit aux félicitations de ses amis par une lettre dont nous détachons ce passage : « Devez-vous me féliciter d'une élection accomplie dans des circonstances si pénibles? Et en ce qui me touche personnellement, que puis-je dire, sinon que me voilà, à la fin de ma vie, rejeté comme Daniel dans la fournaise de Babylone? Priez au moins Dieu pour moi afin que, s'il a permis que je fusse dans cette élection à peu près le dernier des sénateurs, il me donne la force de combattre jusqu'au bout pour les droits imprescriptibles du saint-père, pour la liberté de l'Eglise et pour le salut de la société. » La vérité, c'est que M. Dupanloup avait sollicité ses amis de le jeter dans la « fournaise de Babylone. » (Il aurait dû dire dans la fosse aux lions, puisqu'il voulait se comparer à Daniel, qui ne fut jamais jeté dans aucune fournaise.) Il y avait de plus, dans ses sollicitations pressantes, quelque chose de comique, qu'il devait à sa situation particulière. Après avoir réussi, en 1863, à faire échouer la candidature de M. Littré à l'Académie française, il avait été moins heureux en 1871, et, M. Littré étant devenu académicien, M. Dupanloup s'était hâté de donner sa démission, chose jusqu'alors inouïe dans les fastes des Quarante. La raison donnée par lui était qu'il ne pouvait, comme évêque, siéger sur les mêmes bancs, dans la même enceinte qu'un athée, un homme qui déclare ignorer Dieu et qui définit l'âme « un ensemble de facultés, résultat des fonctions encéphaliques. » Sa démission ne fut point acceptée, et M. Dupanloup, sans siéger à l'Académie, continue d'être académicien. Par une première contradiction, il resta membre de l'Assemblée nationale, quoique M. Littré en fît également partie, et n'éprouva aucun scrupule à se rencontrer avec lui dans la même enceinte; mais la contradiction fut bien plus forte lors des élections sénatoriales, M. Littré ayant été élu bien avant lui, à une plus grande majorité que celle qu'il pouvait espérer; il sollicitait, cette fois en toute connaissance de cause, et se résignait même à n'obtenir qu'une dernière place dans la même Assemblée où siégeait avant lui celui qu'il traitait si dédaigneusement naguère. Les scrupules sont une belle chose, mais encore faut-il y rester fidèle; sinon, on laisse voir trop clairement qu'ils n'étaient qu'une comédie.

Le dernier acte politique de M. Dupanloup a été sa protestation contre le projet de loi de M. Waddington, restituant à l'Etat le droit de collation des grades, droit qui lui avait été enlevé par la loi de l'enseignement supérieur. M. Dupanloup s'est naturellement fait au Sénat le champion des doctrines qu'il a soutenues à l'Assemblée; il avait protesté, même avant que le projet fût en délibération à la Chambre haute. « Vous craignez, écrivit-il à un de ses amis, que je ne sois trop ému de la déclaration de M. Waddington, et vous me demandez si retirer aux universités libres la part que la loi leur donne dans la collation des grades est d'une telle conséquence, si l'essentiel pour nous n'est pas de sauver le principe. Non, mon ami, ce n'est pas là sauver le principe, mais le sacrifier; car la collation des grades, c'est la liberté même de l'enseignement supérieur, et la mesure annoncée si précipitamment par le ministre n'atteint pas seulement un détail, mais l'essence même de la loi; elle frappe la loi au cœur. » Quant à démontrer cela, c'est une autre affaire, et ni dans cette lettre, ni dans le discours prononcé par lui au Sénat le 19 juillet 1876, il ne donne un seul argument valable en faveur de sa thèse : la collation des grades, c'est la liberté de l'enseignement supérieur; elle est l'essence de la loi, parce qu'elle en est l'essence; je l'affirme, donc cela est.

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, M. Dupanloup siége au centre droit. Le seul de ses votes qui mérite d'être rapporté est son vote en faveur de la dissolution de la Chambre des députés; on le disait mourant quelques jours avant les débats; il s'est fait transporter à Versailles et rouler dans une voiture à bras jusqu'à la tribune pour ne pas priver de son bulletin les auteurs du 16 mai. Signalons cependant encore un autre de ses votes; il s'est abstenu dans l'élection sénatoriale où M. Chesnelong obtint de la droite 109 voix, sans parvenir à gagner le siége d'inamovible. Malgré son dévouement au pouvoir temporel, sa soumission au concile, son ultra-cléricalisme en matière d'enseignement, M. Dupanloup conserve un vieux levain de gallicanisme dont il ne peut se débarrasser; il n'aime pas les jésuites.

M. Dupanloup a publié dans ces dernières années un certain nombre de brochures et surtout de discours : *Histoire de N.-S. Jésus-Christ* (Paris, Plon, 1869, in-4°, avec gravures); la *Femme studieuse* (1869, in-16); *Lettre sur les prochaines élections, des devoirs des honnêtes gens* (1871, in-8°); *Discours prononcé à l'Assemblée nationale sur l'indépendance nécessaire du saint-siége et sur les calomnies répandues dans ces derniers temps contre le clergé* (1871, in-12); *Conseils aux jeunes gens sur l'étude de l'histoire* (1872, in-12); *Conseils aux jeunes gens sur l'étude de la philosophie* (1872, in-12); trois *Discours prononcés à l'Assemblée nationale sur la loi militaire, séances des 29 mai, 21-29 juin* 1872 (1872, 2 broch. in-8°); *Lettre à M. Gambetta* (1872, in-8°); *Lettre au clergé de son diocèse relative à la souscription nationale pour la libération du territoire* (1872, in-8°); *Lettre au clergé relative à la collation des grades dans le diocèse d'Orléans* (1872, in-8°); *Quelques mots sur l'instruction primaire en Prusse* (1872, in-8°); *Du dimanche* (1873, in-12); *Lettre aux directeurs et professeurs des petits séminaires du diocèse d'Orléans sur la circulaire du ministre de l'instruction publique* (1873, in-8°); *Discours prononcés à l'Assemblée nationale sur l'organisation de l'aumônerie militaire* (1874, broch. in-8°); *Discours prononcé à l'inauguration de l'école libre des hautes études* (1874, in-8°); *Lettre à M. Minghetti, ministre du roi Victor-Emmanuel, sur la spoliation de l'Eglise à Rome et en Italie* (1874, in-8°); *Lettre à un père de famille sur le volontariat d'un an* (1874, in-8°); *Discours prononcés à l'Assemblée nationale sur la liberté de l'enseignement supérieur, dans les séances des 4 et 5 décembre* 1874 (1874, in-8°); *Discours des* 15 *mars*, 28 *mai*, 7, 12, 14 *et* 16 *juin* 1875, sur les mêmes questions (1875, in-8°); *Etude sur la franc-maçonnerie* (1875, in-8°); *Nouvelles œuvres choisies*, tomes Ier à VII, contenant : *Œuvres oratoires, Défense de la religion, Controverse sur l'éducation des filles, Défense de Rome et du saint-siége, Œuvres pastorales* (1873-1875, 7 vol. in-8°).

DUPARCQUE (Frédéric), médecin français, né à Amiens en 1788. Il fit de brillantes études à l'Ecole centrale de sa ville natale, puis il se rendit à Paris, où il suivit les cours de l'Ecole de médecine et prit le grade de docteur en 1813. Il se fixa dans cette ville et y exerça son art. M. Duparcque devint médecin du bureau de bienfaisance du VIIe arrondissement en 1816, médecin de l'état civil en 1822, remporta le prix à un concours ouvert à Bordeaux en 1830, sur ce sujet : les affections de l'utérus. Les secours qu'il prodigua aux blessés pendant la révolution de 1830 lui valurent la médaille de Juillet. En 1832, il prit part à l'organisation des bureaux de secours contre le choléra, et il obtint des médailles de bronze, d'argent et d'or, pour son dévouement pendant les épidémies cholériques de 1832, 1849 et 1865. En outre, il devint administrateur de la caisse d'épargne, membre des commissions d'hygiène et de salubrité, membre de la Société de médecine de Paris et de diverses autres sociétés savantes françaises et étrangères. En 1850, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Un des fondateurs des *Annales d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants* (1842), il a collaboré à cette feuille, ainsi qu'au *Journal général de médecine française et étrangère*, à la *Revue médicale*, à la *Gazette des hôpitaux*, à la *Gazette hebdomadaire*, à la *Nouvelle bibliothèque médicale*, etc. Parmi les ouvrages et les nombreux mémoires qu'il a publiés, nous citerons : le *Cancer de l'estomac* (1813), thèse; *Mémoire sur l'inflammation, l'induration et l'abcédation du sac herniaire* (1816); *Mémoire sur l'épanchement du sang dans la vessie* (1822); *De l'influence du rôle de l'innervation dans les maladies en général et particulièrement dans les phlegmasies* (1829); *Sur la perforation spontanée de l'estomac* (1830); *Traité théorique et pratique sur les altérations simples et*